



COMMUNE DE  
**Conthey**  
VALAIS • SUISSE

**Personne de contact :**

Laure Heger - Tél. direct 027 345 56 02  
laure.heger@conthey.ch

## Information du Conseil municipal au Conseil général Végétalisation de la toiture du bâtiment de la nurserie-crèche de Châteauneuf-Conthey

### 1. Préambule

Pour donner suite à la question du Conseil général concernant la possibilité de végétaliser la toiture de la nurserie-crèche de Châteauneuf-Conthey, nous avons procédé à une analyse approfondie des avantages et des coûts supplémentaires associés à cette proposition. Cette analyse vise à répondre à la question posée lors de la demande de crédit d'engagement, où le devis initial du 22/08/2023 envisageait une toiture plate revêtue de graviers sur laquelle des panneaux photovoltaïques seraient installés.

Le présent rapport a pour but d'informer le Conseil général du coût supplémentaire de la végétalisation du toit de la crèche Châteauneuf qui s'élève à hauteur de **CHF 50'000.-**

Concernant la demande de financement des travaux complémentaires et supplémentaires, en référence à l'article 82 de l'OGFCo (ordonnance sur la gestion financière) et l'article 17 alinéa 1 lettre c LCo (loi sur les Communes), la compétence revient au Conseil municipal. Cependant, comme cette dépense est supérieure à CHF 50'000, le Conseil général doit en être informé.

La proposition de végétaliser partiellement le toit de la nurserie-crèche de Châteauneuf-Conthey consiste à conserver un revêtement gravier sous les panneaux photovoltaïques et à végétaliser la périphérie de la toiture. Cette proposition garantit un aspect « vert » à la surface visible de toiture (surface non recouverte par les panneaux) sans pour autant complexifier l'installation photovoltaïque. Le contrat avec OIKEN resterait par conséquent inchangé.

La végétalisation partielle du toit du bâtiment admet l'intégration des plantes et des substrats spécifiques sur la toiture existante. Cela apporterait des avantages environnementaux, tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment, la réduction des îlots de chaleur urbains et la création d'un espace vert supplémentaire, mais aussi qu'en cas d'orage ou de fortes précipitations, la toiture végétalisée retient l'eau, la filtre et ralentit le débit d'évacuation, ce qui évite une surcharge des réseaux d'eaux claires et participe à la régulation des débits de pointe dans les cours d'eau. Plus l'épaisseur du substrat est importante, meilleure sera la rétention d'eau.

D'autre part, il est suggéré d'introduire cette recommandation de végétalisation des toits des bâtiments de la commune dans le prochain Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Cela permettra également de présenter de manière transparente les avantages environnementaux de la végétalisation de toiture. Dans ce contexte, il est important que la Commune, pour ces propres bâtiments, agisse d'une manière exemplaire dès aujourd'hui.

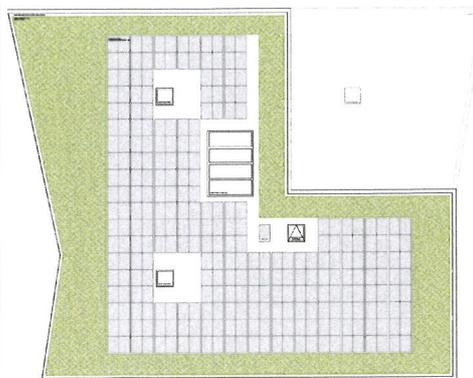
CHANCELLERIE

Route de Savoie 54  
CH-1975 St-Séverin

T +41 (0)27 345 56 01

secretaire.municipal@conthey.ch  
www.conthey.ch





## 2. Coûts supplémentaires

Les coûts du choix de végétaliser partiellement la toiture dudit projet impacte deux postes du devis initial.

**Le premier poste** concerne les travaux d'étanchéité pour la toiture ;

**Le second poste** concerne l'ajout d'une ligne de vie pour l'entretien de la toiture

## 3. Devis et financement

Nous vous présentons ci-dessous la récapitulation de l'offre et devis selon leur catégorie. L'estimation du coût avec un degré de précision de plus ou moins 5 %, figure dans l'offre en annexe.

Plus-value	Prix TTC
Étanchéités et isolations spéciales (toiture) plus-value pour exécution d'une toiture partiellement végétalisée	20'000
Étanchéités et isolations spéciales (toiture) plus-value pour l'ajout d'une ligne de vie pour l'entretien de la toiture	20'000
Divers et imprévus	10'000
	<b>50'000</b>

## 4. Conclusion

Sur la base des indications qui précèdent, le Conseil municipal a l'honneur d'informer le Conseil général du coût prévisible de **CHF 50'000 TTC** pour la végétalisation du bâtiment de la nurserie-crèche à Châteauneuf.

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à cette information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Conthey, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Christophe Germanier**  
Président

**Laure Heger**  
Secrétaire municipale

CHANCELLERIE

Route de Savoie 54  
CH-1975 St-Séverin

T +41 (0)27 345 56 01

secretaire.municipal@conthey.ch  
www.conthey.ch

